

Prépa aux concours du secteur santé/social DH – DESSMS – IASS – EN3S - AAH

LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-2-4

Rives du Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.06

CONTACT :

[ipag-
prepasecrites@umontpellier.fr](mailto:ipag-prepasecrites@umontpellier.fr)

TARIFS :

Etudiant en formation initiale :
400 euros

**Formation continue (salarié,
demandeur d'emploi, etc...) :**

- si la formation est prise en
charge (Région, employeur,
Pôle emploi, etc...) : 730 euros

- si la formation est
directement payée par le
candidat : 480 euros

Objectifs : Réussir les épreuves écrites des concours externes de :

- Directeur d'hôpital
- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Directeur des organismes de sécurité sociale
- Attaché d'administration hospitalière

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+4.
Formation continue (salariés, demandeurs d'emploi, etc...).

Contenu : Entraînements aux différentes épreuves écrites :

- 8 dissertations de Culture générale,
- 10 notes de synthèse (6 en 4 heures et 4 en 5 heures),
- Dissertations spécialisées en fonction des choix des candidats :
Questions sociales et sécurité sociale, Droit hospitalier, Santé publique,
Droit public, Finances publiques
- QRC (concours IASS)
- Conférences d'actualités.

Equipe pédagogique : Composée de directeurs d'hôpitaux, d'universitaires
et de magistrats de Chambre régionale des comptes, dont de nombreux
membres ou anciens membres de jurys de concours.

Capacité d'accueil : 25 étudiants

Conditions d'accès : Sur sélection

Le dossier de candidature est à déposer sur l'application eCandidat (base
rouge) de l'Université de Montpellier à compter de début avril.
Plus d'infos sur le site de l'IPAG : [https://ipag.edu.umontpellier.fr/](https://ipag.edu.umontpellier.fr) rubrique
SCOLARITE - Candidatures

Planning : Les modules sont programmés principalement les jeudis et
vendredis de septembre à mai, laissant aux préparateurs la possibilité
de suivre le M2 Administration des établissements publics de santé de l'IPAG
(M2AEPS) qui délivre les enseignements correspondant aux épreuves des
concours préparés.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Les étudiants bénéficient d'une salle dédiée avec une bibliothèque
contenant des ouvrages adaptés à la préparation des concours du secteur
santé/social ainsi que des abonnements à *Hospimédia* et à diverses revues
spécialisées.